

## **Contribution**

### **Chapitre 4**

#### **5- Rubrique culture**

##### *Préambule*

Les arts et les politiques culturelles sont un monde en soi qui mérite un chapitre autonome du projet régional. Les finalités d'un projet culturel régional restent différentes d'un projet sur l'éducation ou sur les nouvelles technologies bien qu'aujourd'hui de nombreuses passerelles soient mises en place pour faire de l'effort culturel une préoccupation de l'ensemble des politiques publiques au même titre que la préoccupation environnementale.

La transversalité intrinsèque de ce secteur viendra en conséquence d'une réflexion préalable sur les priorités d'une action culturelle régionale.

Quelques pistes pour la réflexion...

Le contexte permet de faire plusieurs constats. Les politiques culturelles publiques **souffrent d'un centralisme** des stratégies et des moyens financiers (Région île de France et sud de la France principalement) Le ministère de la culture étant soumis à une refondation encore en mouvement notamment dans ses directions régionales, un **climat d'incertitude** pèse sur les projets des acteurs culturels sur les territoires. L'attribution presque exclusive des crédits de la nation aux équipements nationaux et aux projets d'envergure nationale génère une asphyxie pour les autres formes d'actions culturelles, véritable obstacle à un accès égal pour tous à l'offre culturelle en fonction du lieu de résidence.

Parallèlement à ces handicaps dus à l'absence d'une véritable décentralisation dans les compétences et les moyens, le monde de la culture, s'inquiète à juste titre d'une évolution technologique qui ne protège pas la rémunération de la création et des **droits d'auteurs**.

De plus, les **règlementations** pour la mise en œuvre pratique d'opérations artistiques sont devenues si contraignantes qu'elles découragent les bénévoles et les professionnels. La rigidité des nouvelles réglementations de sécurité entraîne pour les organisateurs des coûts qui deviennent prohibitifs voir compromettent le cœur des dépenses liées aux charges artistiques.

La professionnalisation accrue des équipes artistiques ces dernières années a créé des difficultés de **visibilité financière à long terme** pour de nombreux salariés, en raison d'un gel ou de stagnation de crédits publics et d'une absence d'appropriation des techniques de mécénat en France par les entreprises.

Les passerelles lancées entre la création artistique et les arts numériques, les innovations technologiques des filières industrielles de la culture, ne bénéficient pas suffisamment encore aux artistes bien qu'elles soient plébiscitées par le public.

Le monde associatif et ses bénévoles, acteurs principaux de la diffusion culturelle en région, a besoin de rajeunissement des générations, de formation à des réglementations qui se complexifie en matière organisationnelle et financière.

**La place des régions en matière d'action culturelle** est essentielle non seulement dans un esprit de décentralisation et d'aménagement du territoire, mais surtout pour corriger des inégalités d'accès à la culture sur les territoires, et un quasi- abandon des forces de la création par les acteurs publics.

### *Quelques propositions d'actions*

- \* - réaffirmer la place prédominante des artistes dans la société ; en multipliant les initiatives de **bourses régionales d'aide à la création**, d'accompagnement des projets de diffusion, d'actions de communication et d'accès à la formation.
  - \* - revendiquer le **droit à l'expérimentation** des politiques culturelles par delà les compétences actuelles.
  - \* - atteindre **la barre des 10 % des budgets** régionaux pour la culture
  - \* - l'emploi culturel : un bien commun à organiser et soutenir en créant dans chaque région un **Portail Régional de l'emploi culturel**. Rassemblant l'ensemble des institutions spécialisées dans la formation professionnelle et l'emploi culturel (établissements d'enseignements généralistes ou spécialisés, publics ou privés ; ANPE et URSSAF spectacles ; AGESEA, maison des artistes, représentants des syndicats professionnels...)
  - \* - poursuivre le soutien à la **professionnalisation des structures culturelles et socioculturelles** : programme de formation initiale et professionnelle des cadres salariés ou bénévoles des associations ; soutien aux filières d'enseignement spécialisés en région.
  - \* - valoriser les filières d'enseignements artistiques supérieures par l'organisation **d'Université régionale de l'Art**, afin de les placer en région à l'échelle européenne.
  - \* - Préparer l'avenir de la **filière du livre** dans les mutations techniques à venir pour préserver les rémunérations des auteurs et des éditeurs et garder le livre comme élément de base de la construction de l'individu.
  - \* - Soutenir le **renouvellement de génération dans le bénévolat associatif** par des plans de formations et des actions de communication
  - \* - Favoriser les **festivals** régionaux
  - \* - Accompagner les mutations technologiques des **industries culturelles**
  - \* - Développer le lien entre **culture et économie**
  - \* - Garantir les **politiques linguistiques** en faveur des **langues régionales**
  - \* - Accompagner le développement des **télévisions numériques locales** (web-tv), outils de démocratie de proximité et de solidarités locales.
  - \* - Maintien des programmes audiovisuels fabriqués en région dans les antennes décentralisées des **chaînes de service public**.
  - \* - Accorder **des primes de subventions** aux projets des territoires isolés ou exclus d'une offre d'équipements culturels (zone insulaires, rurales, ultramarines...)
  - \* - développer les actions de **coopération interrégionales** et internationales et d'échanges d'artistes et d'équipes culturelles à l'échelle européenne.
  - \* - Favoriser l'apprentissage des arts à l'école par une politique de financement régional d'artistes référents intervenants dans les établissements.
- ... à suivre...